

*Signature d'une convention de partenariat*

## L'ASEI et le Centre Hospitalier de Muret unissent leurs compétences

**Apporter des réponses adaptées à chaque personne handicapée, malade ou âgée et proposer les meilleures solutions passe par la mise en commun d'expériences, de compétences et de moyens.**

**Forts de leur complémentarité l'ASEI et le CH de Muret formalisent leur coopération et signent ce 31 janvier une convention de partenariat.**

### Favoriser la réalisation du parcours de vie

Ce partenariat organisera la complémentarité et la continuité des soins et de l'accompagnement afin d'offrir aux personnes des filières, des passerelles favorisant la réalisation de leur parcours de vie. Ainsi les passages et itinéraires autres seront facilités.

« Une mise en synergie des compétences, des pratiques et des moyens en vue de l'intérêt des personnes que nous accompagnons, voici tout l'enjeu de notre stratégie partenariale. », explique Philippe Jourdy, Directeur Général de l'ASEI.

Le partenariat signé ce jour concerne particulièrement :

- Le CH de Muret (432 lits) dont deux pôles caractéristiques : un pôle gériatrie, avec un secteur sanitaire court séjour, soins de suite et de réadaptation, unité de soins de longue durée, consultation mémoire, équipe mobile de gériatrie et un secteur médico-social avec un EHPAD, un Accueil de jour Alzheimer, un SSIAD; et un pôle handicap comprenant une MAS, un Foyer d'accueil, un IME D.Ponsan et un SESSAD.
- L'ASEI, avec le Centre ASEI Philiae qui regroupe un institut d'éducation motrice, un institut médico-éducatif, un établissement pour enfant ou adolescents polyhandicapés, ainsi que les MAS ASEI G.Delpeche et Brax, les FAM ASEI Château Saint Jean et Hauts de Laurède.

Concrètement ce partenariat porte sur :

- Les Ressources Humaines : **partage de pratiques** (organisation de colloques, séminaires sur des thématiques communes) et **actions de formation ou de recherche**.
- La fluidité des parcours :
  - organisation d'une filière entre les deux structures.
  - mise en place de stages de découverte et d'évaluation pour permettre aux personnes de mieux préparer leurs orientations d'un établissement à un autre,
  - mise en place d'un ensemble d'outils communs comme la procédure de transfert des informations relatives au dossier de la personne ou des protocoles communs pour coordonner les parcours et éviter les ruptures nuisibles à l'équilibre des personnes.
- Les loisirs : **la convention permettra aux équipes de réunir leurs savoir faire respectifs afin d'organiser des activités de loisirs et des événementiels communs (fête de la musique, carnaval...).**

### A propos de l'ASEI

**Agir, Soigner, Éduquer, Inclure, un nom pour porter des ambitions.**

Créée en 1950 et reconnue d'utilité publique dès 1959, l'ASEI offre **400 solutions dans 107 établissements, services et dispositifs sanitaires et médico-sociaux pour enfants, adolescents et adultes en situation de handicap ou fragilisés, principalement dans le grand sud-ouest.**

Née en 1950, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, sous l'égide de Jean Lagarde, l'ASEI s'illustre depuis sa création dans son combat pour la laïcité, l'éducation et la solidarité.

### Siège social

Parc technologique du Canal  
4 Avenue de l'Europe - BP 62 243  
31522 Ramonville Saint Agne cedex  
[asei.asso.fr](http://asei.asso.fr)

### L'ASEI EN CHIFFRES

**3 364** professionnels salariés  
soit 2 896 équivalents temps plein

**10,32%** de salariés reconnus  
travailleurs handicapés

**10 000** personnes  
accompagnées chaque année

**3 983** : Nombre de solutions  
offertes

### A propos du CH de MURET

Situé à 25 km au sud de Toulouse, le **Centre hospitalier de Muret** a la particularité de faire **coexister deux types de prise en charge : la personne âgée et la personne en situation de handicap**. Son histoire remonte au 16<sup>ème</sup> siècle avec la création d'un hospice dans le centre-ville. Son installation sur le site actuel à 2 km du centre-ville remonte à 1969, avec la création d'un Institut Médico-Pédagogique. L'offre s'est élargie sur le champ sanitaire en 1980, avec l'ouverture d'un centre de long séjour. Depuis, il n'a cessé de se développer, à la fois sur le secteur handicap et sur le secteur de la gériatrie, **tout en développant des partenariats avec les acteurs sanitaires médico-sociaux et sociaux**

### Adresse

**Centre Hospitalier de Muret**  
116, avenue Louis Pasteur CS 10202  
31605 MURET Cedex  
<https://www.ch-muret.fr>

### CH de Muret

**509** professionnels salariés  
(dont 12 personnels médicaux)

**8.87%** de salariées reconnus travailleurs handicapés

**86 160** journées de prise en charge sur le pôle gériatrie

**43 840** journées d'accompagnement sur le pôle handicap



**Contact Presse – communication ASEI**

05 62 19 30 65 - 06 20 19 38 70  
communication@asei.asso.fr

